

Séance du 06 mars 2024

Le six Mars 2024, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

FEUILLET GALABERT Patricia, GAUZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

**Procurator(s) :**

Madame BARBE Guilaine à Madame FEUILLET GALABERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Monsieur SAINT LANNES Claude, Madame DARZACQ DOAT Anne à Monsieur GAUZERE Hervé

Date de la convocation
26 février 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
26 février 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Monsieur GASPAROTTO Éric

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

Monsieur GAUZERE Hervé

____/____/____
et publication du
____/____/____

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	0,00
- un excédent reporté de :	43 128,53
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	43 128,53
- un déficit d'investissement de :	71 396,52
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	71 396,52

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	43 128,53
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	43 128,53

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DÉFICIT 71 396,52

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire Patricia FEUILLET GALABERT

le(s) secrétaire(s) de séance



*[Handwritten signature]*